



Notre devise :
La solidarité et le travail de chacun au profit de tous
 Charles HEBBRARD

L'OFFICIER MARINIER

Mai 2013 - n° 346
 68^{ème} année



PÉRIODIQUE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES OFFICIERS MARINIERS EN RETRAITE ET VEUVES (F.N.O.M.)

Sommaire

Questions sans réponses...	1
CA décentralisé à Beaune	1
IN MEMORIAM	1
ADOSM	2
Lettre du ministre de la Défense	2
Agenda du BN	2
COMAC	3
Pôle des retraités	4
Tribune libre	4
Infos. Soc. et Administratives	5, 6
Rubrique des Officiers mariniers en activité	7, 8
Livre blanc	8
Nécrologie	9
Vie des associations	9 à 13
Souvenirs	14 à 16
Lire	16

Questions sans réponses...

Sept mois après la remise à Monsieur Jean Yves Le Drian, ministre de la Défense, à l'occasion du congrès de la FNOM à Lorient, d'une motion récapitulant nos préoccupations et revendications, force est de constater que le temps de considérer notre action comme celle de véritables partenaires sociaux n'est pas encore venu.

En effet, pour seule réponse, Monsieur le ministre nous invite à continuer de faire part de nos interrogations à son administration. Faut-il lui rappeler que faute de réponses, positives ou négatives, comme il s'y était formellement engagé, nous avons pris l'initiative de faire état de nos attentes au plus haut niveau de l'administration de la Défense.

certain le caractère discriminatoire est incontestable, et, pour d'autres, l'écoute et la prise en compte par l'administration se traduit, en fait, par une fin de non-recevoir.

Nous ne sommes plus en attente d'informations. Nous attendons des actes et décisions qui répondent aux interrogations des anciens militaires, en rétablissant une égalité de droits qui ne leur sont pas reconnus.

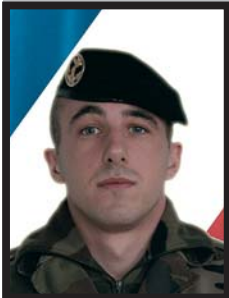
Le temps des décisions n'est pas le même pour tous. Nous en voulons pour exemples : le droit au suivi médical post-professionnel et l'exposition à l'amiante durant une carrière militaire, les anciens militaires en sont toujours exclus. Pourquoi ?

Gilles LEHEILLEIX

(Voir lettre du ministre de la Défense en page 2)

IN MEMORIAM

A nos camarades disparus en opération au Mali :



Le caporal chef
Alexandre VAN DOOREN
 du 3^{ème} escadron du
 1^{er} régiment d'infanterie de
 marine d'Angoulême



Le caporal chef
Stéphane DUVAL
 du 1^{er} régiment de
 parachutistes d'infanterie
 de marine de Bayonne

la FNOM présente ses sincères
 condoléances à leurs familles
 et à leurs proches.
 Elle s'associe à leur douleur.

Le BUREAU NATIONAL

Nul ne pourra contester le sérieux, la légitimité, la pondération de nos réflexions et attentes à propos de sujets dont, pour

Notre **conseil d'administration décentralisé** a eu lieu en Bourgogne dans la belle région de Beaune. Nous avons participé à une cérémonie au monument aux morts le samedi 5 avril 2013. En présence de Madame la Sous-Préfète et du député-Maire de Beaune, les différentes personnalités ont procédé aux dépôts de gerbes. La flamme a été ranimée par les autorités locales présentes. Par ailleurs, Monsieur le député-Maire Alain Suguenot a remis officiellement le nouveau drapeau de l'association « Bourgogne - Franche Comté » au nouveau président Richelieu Bonnet. A l'issue de la cérémonie, tous les participants étaient reçus à l'Hôtel de ville, à l'invitation de Monsieur le Maire, pour partager le pot de l'amitié.

LE BUREAU NATIONAL



**Conseil d'administration
 décentralisé de la FNOM
 à Beaune**

Monument aux morts de Beaune, de droite à gauche :
 Monsieur Gilles LEHEILLEIX, président de la FNOM - Madame Evelyne GUYON, Sous-Préfète de Beaune
 Monsieur Alain SUGUENOT, député-Maire de Beaune - Monsieur Michel LACHAUD, président adjoint de la FNOM.